

Nombre de Membre		
Afférents Au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	15



Commune de MORILLON

Séance du Jeudi 08 avril 2021

Date de la convocation
02.04.2021

Date d'affichage
02.04.2021

L'an deux mille vingt et un, le 08 avril à 20 heures,
le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au
nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil, sous la présidence
de M. Simon BEERENS-BETTEX, Maire.

Présents : M. BEERENS-BETTEX Simon, M. CLÉRENTIN Raphaël, Mme
CHEVRIER-DELACOSTE Lisette, Mme BOSSE-BRISCHOUX Stéphanie, M. VUILLE
Bertrand, M. PINARD Jean-Philippe, M. GIRAT Martin, M. CONVERSY Éric, M.
BOUVET Jérémie, Mme REVEL Béatrice, M. POLONIA Alexi, Mme PEREIRA
Jocelyne, Mme LENOIR-DENARIE Karine

Excusés :

M. SÉRAPHIN Gilles qui donne pouvoir à Mme CHEVRIER-DELACOSTE Lisette
Mme DUNOYER Marie qui donne pouvoir à Mme BOSSE Stéphanie

A été nommé secrétaire de séance : Mme BOSSE Stéphanie

Délibération n° 2021.30

Objet de la délibération

AFFECTATION DU RESULTAT 2020 DU BUDGET TOURISME

Après adoption des Comptes Administratifs 2020, il est proposé d'affecter le résultat de la section d'exploitation pour le budget Tourisme, de la manière suivante :

A la clôture de l'exercice 2020, les résultats s'établissent ainsi :

Fonctionnement :	
Dépenses (a)	17 706,11
Recettes (b)	18 931,66
Résultat de fonctionnement (c=b-a)	1 225,55
Résultat fonctionnement reporté N-1 (d)	114,80
Résultat de clôture 2020 (e=c+d)	1 340,35

Investissement :		
Recettes	Recettes N (a)	1 225,55
	Excédent N-1 d'investissement (b)	0,00 €
	Excédent	1 225,55 €

Dépenses	Dépenses N (d)	1 225,55
	Déficit N-1 investissement (e)	1 225,55
	Dépenses totales (f=d+e)	2 451,10
Solde d'exécution (g=c-f)		-1 225,55
Restes à réaliser	Recettes	0,00
	Dépenses	0,00
	Solde (h)	0,00
Besoin de financement section d'investissement 2020 (i=g+h)		-1 225,55 €

En rapprochant les sections, on constate donc :

Résultats 2020	
Excédent de fonctionnement	1 340,35
Déficit d'investissement (y compris restes à réaliser)	-1 225,55 €
Résultat global de clôture	114,80 €

En tenant compte des résultats ci-dessus, il est proposé au Conseil Municipal de procéder à l'affectation conformément au tableau de reprise des résultats ci-après :

Affectation sur 2021	
Au compte 1068 (part du résultat de fonctionnement affecté recette d'investissement)	1 225,55 €
Excédent de fonctionnement reporté au chapitre 002 Report à nouveau (recettes)	114,80 €
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté au chapitre 001 (dépenses)	-1 225,55 €

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

- **DECIDE D'AFFECTER** le résultat excédentaire de la section d'exploitation en investissement au compte 1068 pour un montant de 1 225,55€

REPORTE le déficit de la section d'investissement en dépense au compte 001, correspondant au besoin de financement, pour un montant de 1 225.55

- **REPORTE** le solde de l'excédent d'exploitation en « report à nouveau » au compte 002, pour un montant de 114.80 €

VOTE DE L'ASSEMBLEE : ADOPTE A L'UNANIMITÉ



Le Maire

Simon Beerens-Bettex
Simon BEERENS-BETTEX